

Situation CD de nantes 20/04/2020

- Sur les mesures d'hygiène au sein des établissements : effectuer un nettoyage renforcé et une aération régulière des locaux, fournir gratuitement à toutes les personnes détenues une quantité suffisante de savon et de produits d'entretien, assurer aussi régulièrement que possible le lavage des draps et le nettoyage du linge

Le linge est lavé une fois toutes les deux semaines gratuitement. On a un kit de nettoyage une fois par mois qui contient de l'eau de javel (2 flacons de 120ml), un flacon lde iquide vaisselle, 2 éponges, un flacon de détergent multi-usage. Mais on avait déjà ce kit avant le confinement, rien a changé. C'est l'oxi qui nettoie mais les surveillants ne vérifient pas du coup si c'est pas fait, c'est pas fait.

- Sur l'accès aux douches : constitution de groupes identiques pour l'accès aux douches collectives, nettoyage renforcé après le passage de chaque groupe, pas de diminution de nombre de douches (au minimum 3 comme le prévoit le CPP)

pour les douches n'importe qui y va, n'importe comment. Normalement les gars suspecté d'avoir le corona devait aller aux douches à midi quand nous on est enfermé, mais ça servait à rien puisque de toutes façons personne ne nettoie les douches. Une fois je me retrouve aux douches avec ce gars confiné pour suspiscion de corona virus, alors qu'il était 17h30 (on rentre en cellule, porte fermées à 18h) et c'est les surveillants l'ont envoyé, sans vérifier s'il y avait quelqu'un.

Du coup quand je vais à la douche je prends mon flacon de javel et je nettoie moi-même. Le nettoyage est fait une fois par jour, au passage de l'oxi (si l'oxi passe, parce que de toutes façons personne ne vérifie), c'est même mode de nettoyage qu'avant le confinement.

- Sur les mesures d'hygiène dans les cuisines et lors de la distribution des repas : port des équipements individuels et lavage des mains

Pareil qu'avant le confinement, le gars (oxi) à des gants, une charlotte et un tablier jetable mais pas de masque. Sur les 10 surveillants qui suivent l'oxi pendant la distribution des repas, 3 mettent un masque 7 autres ne les mettent pas.

- Sur les déplacements au sein des établissements : limitation des déplacements (les seules qui doivent être maintenus : parloirs avocats, promenades, activités de sport en plein air, douches collectives, unités sanitaires), groupes identiques d'un jour à l'autre

On ne descend pas en groupes identiques d'un jour à l'autre, les promenades c'est bâtiment par bâtiment, mais ça n'a rien à voir avec le confinement, au début les promenades c'était comme avant, puis ils ont fait ça par rapport aux parachutes, comme les surveillants récupéraient les paras, un mouvement de foule s'est créé autour des surveillants, ils ont pris peur, et depuis c'est promenade bâtiment par bâtiment. c'est 1h de promenade le matin 1h l'après-midi

- Sur les entrées en détention : les personnes écrouées sont placées en quatorzaine
- Sur le port des masques : port de masques obligatoire à compter du 31 mars pour les personnels en contact direct et prolongé avec les personnes détenues

J'avais être gentil, 1 quart du personnel porte un masque, c'est au bon vouloir des surveillants, ceux qui portent un masque le font plus pour se protéger eux que pour nous protéger nous d'une possible contagion.

- Sur la conduite à tenir en cas de suspicion : définition d'un protocole de partage de responsabilité entre personnels de surveillance et personnel de santé (note du 06 avril 2020), isolement des personnes présentant des symptômes (cellule individuelle dans un quartier spécifique de l'établissement, port d'un masque pour ses déplacements) et mise en quatorzaine de toutes celles ayant été à son contact, vigilance renforcée pour les personnes présentant des vulnérabilités

La personne suspectée est isolée mais pas dans un bâtiment spécifique, elle est isolée dans sa cellule, du coup elle se retrouve à prendre la douche avec nous. Pas de mise en quatorzaine des personnes qui ont été en contact. Pas de vigilance renforcée, des gars au mêmes étages sont âgés, d'autres ont du diabète, ils n'ont rien fait de particulier pour eux.

- Sur les fouilles : privilégier les mesures alternatives (détection par portique), fouilles que de manière exceptionnelle, effectuées par des personnels dotés de masque de protection et de gants à usage unique.

Y a eu quelques fouilles. C'est le même régime qu'avant le confinement, ils enferment tout le monde dans leur cellule à une heure dans la matinée ou dans l'après-midi et ils en profitent pour fouiller la cellule d'un gars. Pour les masques je ne sais pas. Mais l'autre jour un collègue a eu une fouille et il a retrouvé les gants du surveillant dans la poubelle de sa cellule. Les premières semaines il y avait peut être moins de fouilles mais maintenant c'est reparti comme avant le confinement.

Au 6 mai 2020, c'est la même situation, ils nous on juste distribué un savon de Marseille en plus. Ouhhhhh